



# NATATION HANDISPORT CHAMPIONNATS DE FRANCE

BASSIN 25M

6-7 DÉCEMBRE 2025

• ISTRES •

STADE NAUTIQUE

**INFORMATIONS SUR NATATION-HANDISPORT.ORG**





Le club Handisport Marseille a le plaisir de vous accueillir pour les

# Championnats de France 25m

– 06 et 07 Décembre 2025 –

Stade Nautique, 1 rue des Félibres  
13800 ISTRES



## Édito de la Présidente du Club Handisport Marseille

---

Une fois encore, le Club Handisport Marseille relève le défi ! Fidèle à notre tradition d'engagement et de réactivité, nous avons répondu présent pour organiser, dans un temps record, **les Championnats de France de Natation Handisport en bassin de 25 mètres**.

Une fois de plus, les exigences techniques et logistiques nous ont conduits à quitter, nos terres marseillaises pour investir **le magnifique stade nautique de la ville d'Istres**. Un lieu d'exception, propice à la performance et au partage, qui accueillera nos athlètes venus de toute la France.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à la **municipalité istréenne**, à Madame **Karine Brémond**, directrice des piscines, et à **l'ensemble de son équipe**, pour leur disponibilité et leur soutien sans faille. Merci également **au club d'Istres Natation** et **au comité Départemental de natation FFN**, partenaires fidèles avec lesquels nous partageons depuis longtemps la même passion du sport et de l'inclusion.

Nos remerciements vont aussi au **Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**, à son président **Monsieur Renaud Muselier**, ainsi qu'à **Monsieur Hervé Liberman**, Conseiller Régional et Président de la Commission Sport et Préparation des Jeux Olympiques 2030, pour leur accompagnement précieux tout au long de cette aventure.

Ce championnat me tient particulièrement à cœur : la natation est ma discipline de prédilection, celle par laquelle j'ai découvert et aimé le handisport. Je sais d'avance que le spectacle sera à la hauteur, porté par **la virtuosité, la détermination et l'esprit de dépassement** de nos nageuses et nageurs.

Enfin, je souhaite adresser un immense merci à **l'équipe d'élus et de salariés du club, aux officiels et à l'ensemble des bénévoles** dont l'engagement et la passion rendent cette belle fête du sport possible. Je n'oublie pas non plus **la commission de Natation Handisport** représentant **la Fédération Française Handisport** qui a su nous faire confiance dans ce projet.

Que ces championnats soient placés sous le signe du plaisir, du partage et de la performance !

**Guislaine Westelynck**

Présidente du Club Handisport Marseille



## **Édito du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

Le handisport ouvre des horizons, rassemble et transforme des vies. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous œuvrons pour que chacun puisse pratiquer son sport, partout et dans les meilleures conditions.

Cela passe par le financement de matériels adaptés, d'équipements sportifs ou par le soutien à des événements majeurs, comme le Championnat de France Handisport de Natation.

Cette compétition est l'occasion de saluer l'engagement des athlètes, des entraîneurs, des officiels et de toutes celles et ceux qui la rendent possible.

Très bonne compétition à chacune et chacun !

**Renaud Muselier**

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président délégué de Régions de France

# ACCUEIL & ENTRAINEMENT

L'accueil des délégations se fera au Stade Nautique à partir de 17h le vendredi 05 décembre.  
Entrainement possible de 17h à 20h sur 2 lignes d'eau.



**La réunion technique aura lieu au Stade Nautique le vendredi 05 décembre à 18h30**

## DORMIR À ISTRES

**Hôtel Ariane** : 27 Av. de Flore, 13800 Istres

**Le Mirage** : 7 Av. des Anciens Combattants, 13800 Istres

**Ibis / Ibis Budget Istres Trigance** : Parc de Trigance, 10 Chemin de Capeau, 13800 Istres

**Hôtel Le Castellan** : 15 Av. Léon Blum, 13800 Istres

**Top Motel** : 27 avenue de Flore, Parc de Trigance – Istres 13800

➔ Plus d'informations : [Cliquez ici.](#)

## SE RENDRE À ISTRES

### En voiture

La ville d'Istres est située dans les Bouches-du-Rhône, à proximité de Martigues et Fos-sur-Mer, à environ 45 km de Marseille et 60 km d'Aix-en-Provence.

Depuis Marseille, prendre l'A55 direction Martigues, puis la D5 en direction d'Istres.  
À l'entrée de la ville, continuer tout droit sur l'avenue Félix Gouin, puis suivre les indications vers le Stade Nautique.

Le bassin se situe 1 rue des Félibres, à proximité du stade municipal et du centre-ville.

En train

La gare d'Istres est desservie par les trains TER Sud reliant Marseille, Miramas et Port-de-Bouc. Depuis la gare, le Stade Nautique est accessible en quelques minutes en voiture ou par le réseau de bus Ulysse (arrêt le plus proche : *Stade Nautique* ou *Centre-ville* selon la ligne).

**Adresse :**

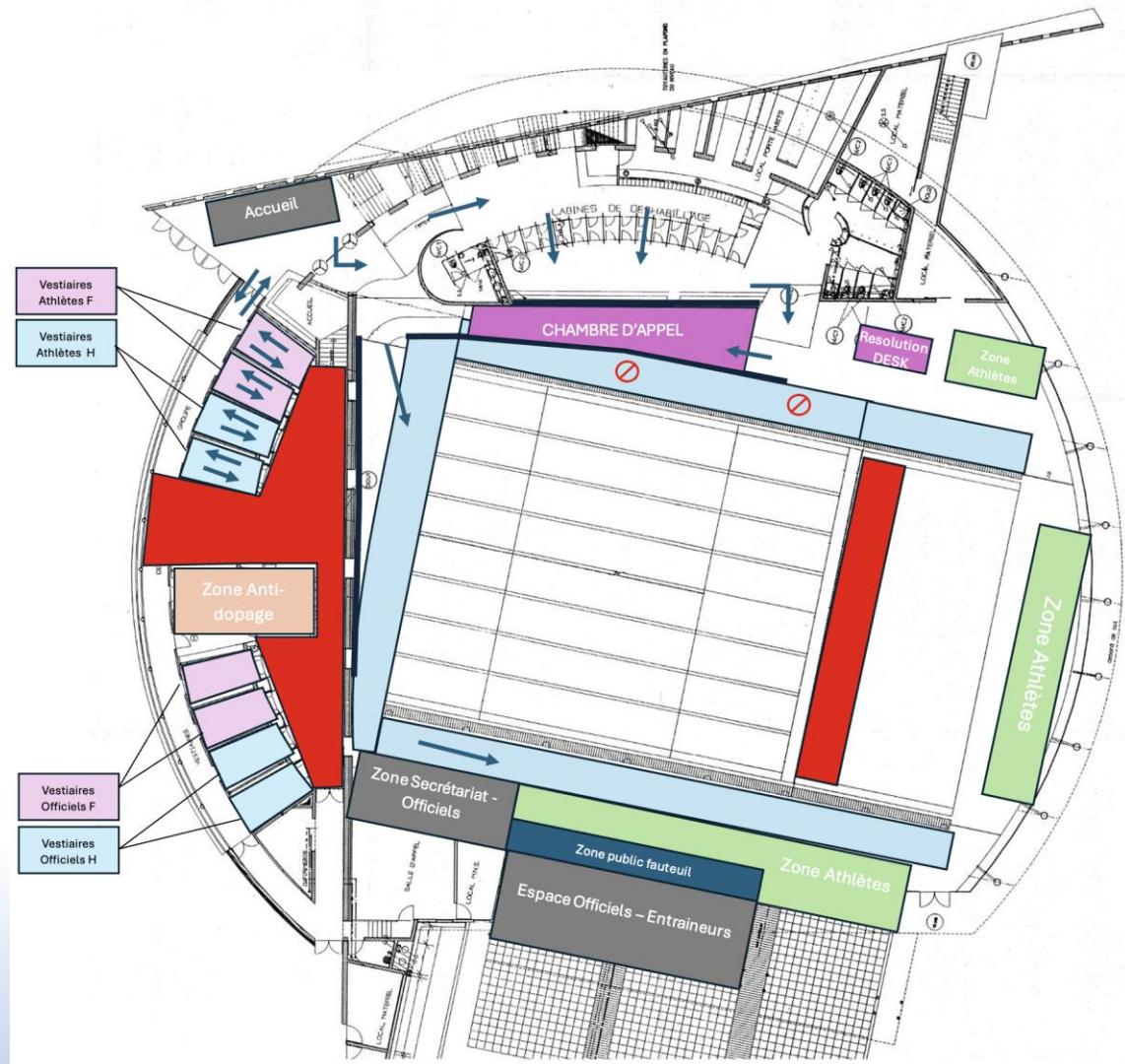
Stade Nautique d'Istres  
1 rue des Félibres – 13800 Istres

# RESTAURATION

La restauration est laissée en libre gestion pour les clubs.

Un service de restauration sera proposé uniquement pour les officiels et membres du staff d'organisation de la compétition.

## PLAN DE LA PISCINE



# RÈGLEMENT

[Voir le règlement sportif 2025-2026.](#)

*Extraits du règlement*

## Programmes paralympiques – p13

|     | PAPILLON |     | DOS |     | NAGE LIBRE |     |     |     | BRASSE |     | 3-4 NAGES |     |
|-----|----------|-----|-----|-----|------------|-----|-----|-----|--------|-----|-----------|-----|
|     | 50       | 100 | 50  | 100 | 50         | 100 | 200 | 400 | 50     | 100 | 150       | 200 |
| S1  |          |     | X   | X   | X          | X   | X   |     | SB1    | X   |           |     |
| S2  |          |     | X   | X   | X          | X   | X   |     | SB2    | X   |           |     |
| S3  |          |     | X   | X   | X          | X   | X   |     | SB3    | X   | SM3       | X   |
| S4  |          |     | X   | X   | X          | X   | X   |     | SB4    |     | SM4       | X   |
| S5  | X        |     | X   |     | X          | X   | X   |     | SB5    |     | SM5       | X   |
| S6  | X        |     |     | X   | X          | X   |     | X   | SB6    |     | SM6       | X   |
| S7  | X        |     |     | X   | X          | X   |     | X   | SB7    |     | SM7       | X   |
| S8  |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   | SB8    |     | SM8       | X   |
| S9  |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   | SB9    |     | SM9       | X   |
| S10 |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   |        |     | SM10      | X   |
| S11 |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   | SB11   |     | SM11      | X   |
| S12 |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   | SB12   |     | SM12      | X   |
| S13 |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   | SB13   |     | SM13      | X   |
| S15 |          | X   |     | X   | X          | X   |     | X   | SB15   |     | SM15      | X   |

## Classifications – p30

Cette compétition est ouverte à l'ensemble des classifications comme décrites dans la **Section B – Titre III – Chap.**

### 3- Article d.

ATTENTION : Pour les catégories d'âge JUNIOR et SENIOR : Obligation d'avoir une classification Nationale et à jour pour prétendre à participer aux finales et accéder au podium.

|                | Finale JEUNES   | Finale JUNIOR   | Finale B TC   | Finale A TC   |
|----------------|---|---|---|---|
| Avenir / Jeune | Classification <b>Régionale</b> et plus, <b>autorisée</b> |   | Classification <b>Régionale</b> et plus, <b>autorisée</b> | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> |
| Junior         |   | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> |
| Sénior         |   |   | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> |
| Master         |   |   | Classification <b>Régionale</b> et plus, <b>autorisée</b> | Classification <b>nationale</b> à jour <b>obligatoire</b> |

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour les qualifications, sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel disponible sur l'interface : [Lien vers Master List](#).

## Qualification en finales – p31

### Finale A TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES (d'âges) seront qualifiés pour la Finale A TOUTES CATEGORIES. La moyenne des points prise en compte sera calculée sur la base des points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve<sup>1</sup>.

Cette finale prime sur toutes les autres. Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale A Toutes Catégories (T.C.).

Cette finale donne accès en priorité au podium Toutes Catégories et pourra donner accès aux podiums Junior et Avenir-Jeune (catégories rassemblées) à condition que les critères d'accès à ceux-ci soient respectés.

### Finale JUNIOR

Les 8 nageuses ou nageurs JUNIOR suivants les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale A TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JUNIOR.

La moyenne des points prise en compte sera calculée sur la base des points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve<sup>1</sup>. Cette finale pourra donner accès au podium Juniors.

#### ***Finale AVENIR - JEUNE (catégories rassemblées)***

Les 8 nageuses ou nageurs JEUNE suivants les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale A TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale AVENIR - JEUNE (catégories rassemblées).

La moyenne des points prise en compte sera calculée sur la base des points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins deux épreuves<sup>1</sup>. Cette finale pourra donner accès au podium Jeune.

#### ***Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge)***

Les 8 nageuses ou nageurs suivants les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour les finales A TOUTES CATEGORIES, JUNIOR et JEUNE seront qualifiés pour la Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge). Cette finale ne donnera accès à aucun podium.

<sup>1</sup>*Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, la ou les épreuves où ils ont obtenu le moins de points ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.*

#### **CAS PARTICULIERS :**

- Pour les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM la moyenne sera calculée à partir des points obtenus sur l'ensemble de leur programme paralympique moins le 100m Nage Libre soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 et 400 Nage libre.
- En cas d'égalité pour rentrer en finale, la nageuse ou le nageur le plus jeune sera sélectionné pour participer à celle-ci.

#### **Forfaits – p32**

Tout forfait avant la date limite des inscriptions à la compétition donnera lieu à un remboursement des frais engagés. Après la clôture des inscriptions à la compétition, pour tout forfait, quel que soit sa nature, aucun frais engagé ne sera remboursé.

Une amende de 50€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait annoncé à moins de 7 jours du 1<sup>er</sup> jour de la compétition sauf forfaits médicaux.
- Tout forfait médical non soumis dans les délais.
- Pour tout forfait sur plot (non-présentation du nageur en chambre d'appel).

Une amende de 100€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait en finale sauf forfaits médicaux soumis dans les délais.

#### **FORFAIT MÉDICAL**

Le formulaire du forfait médical doit être rempli et signé par un médecin. Il est disponible sur le site de la commission : [Cliquez ici](#).

Il est à envoyer à [natation@handisport.org](mailto:natation@handisport.org) et à l'organisateur pour tout forfait avant la compétition.

Pendant la compétition, il est à déposer au secrétariat :

- Pour les séries : à minima 30 minutes avant le début de la réunion de l'épreuve concernée
- Pour les finales : Maximum 30 minutes après la publication des résultats de séries.

#### **Titres et récompenses – p34**

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale (hors finale B Toutes Catégorie (d'âges)) sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums.

Les points obtenus lors des finales par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves leur ayant permis d'accéder à la finale.

**ATTENTION :** La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

### **Accès au podium A Toutes catégories (d'âge)**

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale A Toutes catégories, peuvent prétendre au podium Toutes catégories.

Les 3 nageuses ou nageurs ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium Toutes catégories (1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> TOUTES CATEGORIES mixte).

Le Podium Toutes Catégories prévaut sur les Podiums Junior et Avenir-Jeune.

### **Accès au podium Junior**

Seuls les nageuses et nageurs de la catégorie Junior ayant pris part à la finale A Toutes catégories ou Junior, peuvent prétendre au podium Junior.

Les 3 nageuses ou nageurs Junior ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium Junior (1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> JUNIOR mixte).

### **Accès au podium Avenir-Jeune (catégories rassemblées)**

Seuls les nageuses et nageurs Jeune ayant pris part à la finale A Toutes catégories ou Avenir-Jeune (catégories rassemblées), peuvent prétendre au podium Avenir-Jeune (catégories rassemblées).

Les 3 nageuses ou nageurs Avenir-Jeune (catégories rassemblées) ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium Jeune (1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> JEUNE mixte.)

### **En cas d'égalité sur le podium :**

- Si deux nageurs terminent à la 1<sup>ère</sup> place, il n'y aura pas de seconde place (pas de trophée d'Argent) ; 2 trophées d'Or et 1 trophée de Bronze seront attribués.
- Si deux nageurs terminent à la 2<sup>ème</sup> place, il n'y aura pas de 3<sup>ème</sup> place (pas de trophée de Bronze) ; 2 trophées d'Argent seront attribués.
- Si deux nageurs terminent à la 3<sup>ème</sup> place, 2 trophées de Bronze seront attribués.

## **PROGRAMME**

### **1<sup>ère</sup> réunion – 06 décembre 2025**

*Ouverture des portes à 07:00*

*Début des épreuves à 09:00*

#### **Séries**

200 m nage libre Mixte S1 à S5

400 m nage libre Mixte S6 à S15

Échauffement – Récupération

50 m brasse Mixte SB1 à SB3

100 m brasse Mixte SB4 à SB9 – SB11 à SB15

### **2<sup>ème</sup> réunion – 06 décembre 2025**

*Ouverture des portes à 15:00*

*Début des épreuves à 17:00*

#### **Séries**

50 m dos S1 à S5

100 m papillon S8 à S15

50 m papillon S5 à S7

Échauffement – Récupération

100 m dos S1 à S4 et S6 à S15

### **3<sup>ème</sup> réunion – 07 décembre 2025**

*Ouverture des portes à 07:00*

*Début des épreuves à 09:00*

#### **Séries**

50 m nage libre Mixte S1 à S15

Échauffement – Récupération

150 m 3 nages Mixte SM3 et SM4

200 m 4 nages Mixte SM5 à SM15

### **4<sup>ème</sup> réunion – 07 décembre 2025**

*Ouverture des portes à 11:00*

*Début des épreuves à 11:45*

#### **Finales**

100 m nage libre Mixte S1 à S15 B TC

100 m nage libre Mixte S1 à S15 JEUNE

100 m nage libre Mixte S1 à S15 JUNIOR

100 m nage libre Mixte S1 à S15 A TC

*Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.*

# INSCRIPTIONS

## Frais d'engagement :

Les frais d'engagements sont de 25 € par nageur pour l'ensemble des courses au bénéfice de Handisport Marseille par virement en précisant le nom de votre club dans le libellé :

**NOM DU CLUB + ENGTS ISTRES25**

| Crédit Mutuel  |                  |                          |   |               |   |
|--|------------------|--------------------------|---|---------------|---|
| RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE   |                  |                          |   |               |   |
| Identifiant national de compte bancaire - RIB  |                  |                          |   |               |   |
| Banque<br>10278  | Guichet<br>07944 | N° compte<br>00021400901 | Clé<br>66   | Devise<br>EUR | Domiciliation<br>CCM MARSEILLE REPUBLIQUE |
| Identifiant international de compte bancaire   |                  |                          |   |               |   |
| FR76   | 1027             | 8079                     | 4400  | 0214          | 0090 166                                  |
| IBAN (International Bank Account Number)   |                  |                          |   |               |   |
| BIC (Bank Identifier Code)<br>CMCIFR2A   |                  |                          |   |               |   |
| Domiciliation<br>CCM MARSEILLE REPUBLIQUE<br>17 QUAI DE LA JOLIETTE<br>13002 MARSEILLE   |                  |                          | Titulaire du compte (Account Owner)<br>HANDISPORT MARSEILLE<br>15 PLACE DE LA JOLIETTE<br>13002 MARSEILLE |               |   |
| 04 96 20 62 23   |                  |                          | PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE   |               |   |
| Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution. |                  |                          |   |               |   |

## Période et méthode d'inscriptions

Période de confirmation des inscriptions : **10 au 23 novembre.**

Lien pour les engagements : [Cliquez ici.](#)

## Demande d'accréditations

Conformément au règlement sportif 2025-2026 – chaque personne se trouvant dans l'aire de compétition doit être accréditée.

Les accréditations sont strictement réservées aux athlètes, entraîneurs, assistants et kinésithérapeutes titulaire d'une licence FFH à jour.

Tarif accréditation : 15€ par personne à payer à l'organisateur (RIB ci-dessus)

Période de demande d'accréditation : **10 au 23 novembre.**

Lien pour demander les accréditations : [Cliquez ici.](#)

## Forfaits avant la compétition

Période autorisée de déclaration de forfaits (hors médicaux) : **Jusqu'au 30 novembre.**

# SUIVI ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

Administratif : **Fabrice CHANUT** (Handisport Marseille) – [marseille.handisport@gmail.com](mailto:marseille.handisport@gmail.com)

Technique : **Julien MOULIN** (Fédération Française Handisport) – [j.moulin@handisport.org](mailto:j.moulin@handisport.org)

# HANDISPORT MARSEILLE

---



## FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

---

